Madame, Monsieur,

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, notre pays est confronté à une instabilité politique inédite.

Lundi, le Premier Ministre a déclenché l'article 49.3 de la Constitution sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, provoquant le dépôt de deux motions de censure du NFP et du RN.

Pour les agriculteurs, cette situation est très lourde de conséquences. Alors que les mesures actées, à la suite des manifestations historiques de l'hiver dernier, commençaient enfin à se traduire concrètement, les compteurs risquent une nouvelle fois être remis à zéro.

Le PLF et le PLFSS 2025 comportent des avancées majeures pour apporter les réponses attendues par la profession agricole, alors que la situation de crise n'a fait que s'empirer au cours des derniers mois.

Plusieurs projets législatifs essentiels pour l'agriculture et pour la souveraineté alimentaire de notre pays devaient également être remis à l'ordre du jour du travail parlementaire : la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, la loi d'orientation agricole, la loi simplification, la loi EGALIM, …

La démission du gouvernement va également se traduire par un arrêt dans la construction de mesures d'urgence dont la mise en œuvre n'a déjà que trop tardé : indemnisations sanitaires, soutien des trésoreries, simplification de la réglementation…

Mesdames et messieurs les députés, vos votes sur les motions de censure vont impacter la mise en œuvre de mesures impératives et cruciales pour l'avenir de nos exploitations agricoles. En responsables politiques que vous êtes, privilégiez le pragmatisme de la raison, au risque sinon que les perdants soient nos entreprises, nos salariés, nos retraités et nos concitoyens !

Vous devez avoir conscience que les acteurs de terrain ne pourront pas rester sans réponse. Le monde agricole n'en peut plus d'attendre !

Vous pouvez être convaincus que nous n'abandonnerons aucune de nos demandes légitimes et exigerons la mise en œuvre de toutes les mesures promises par l'État.

Comptant sur votre sens de la responsabilité face à cette crise sans précédent, nous nous tenons à votre disposition,

Jean Alain DIVANAC'H, Président de la FDSEA du Finistère

Yann LE GAC, Président de JA Finistère